

## TREIZIÈME SECTION

## ARRÊTS DE LA COUR DE CASSATION.

ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION, du 5 décembre 1844 (*chambre criminelle*). Distinction à faire, sous l'empire de la loi de 1810, entre les diverses contraventions commises en matière d'usines métallurgiques (*affaire ELOPHE CAPITAIN*); VII, 349.

— 23 avril 1850 (*chambre des requêtes*). Compétence des tribunaux pour ordonner à un concessionnaire de mines des mesures de précaution réclamées par un intérêt privé (*affaire CHAGOT contre FRICAUD*); VIII, 108.

— 16 novembre 1852 (*chambre des requêtes*). Responsabilité d'un exploitant de mines contre tout dommage résultant de ses travaux (*affaire COMPAGNIE DES MINES DE LA LOIRE contre COMPAGNIE DU GAZ DE RIVE-DE-GIER*); VIII, 287.

— 3 janvier 1853 (*chambre civile*). Jurisdiction compétente pour statuer sur une action en indemnité d'un redevancier tréfoncier par suite de l'investison créée dans l'intérêt d'un chemin de fer (*affaire COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LYON A SAINT-ÉTIENNE contre CONSORTS FLEURDELIX*); X, 414.

— 3 février 1857 (*chambre des requêtes*). Responsabilité d'un exploitant de mines pour tout dommage causé par ses travaux, même à des constructions antérieures à

la concession desdites mines (*affaire COSTE, CLAVEL ET C<sup>ie</sup> contre PETIN*); VIII, 287.

ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION, du 15 mai 1861 (*chambre des requêtes*). Réparation des dommages dont est menacée une propriété superficielle à la suite de travaux exécutés par un concessionnaire de mines (*affaire COMPAGNIE HOULLÈRE DE SAINT-EUGÈNE contre ROCHET*); VIII, 109.

— 23 juillet 1862 (*chambres réunies*). Dommages causés à la surface par les travaux souterrains des mines; application de l'article 1382 du Code civil (*affaire PRAS contre COMPAGNIE DES MINES DE LA LOIRE*); VI, 219.

— 4 août 1863 (*chambre civile*). Application de l'article 1149 du Code civil à une destruction de bâtiments causée par des travaux de mine (*affaire LARDY contre FIRMINHAC*); VIII, 158.

— 18 novembre 1863 (*chambre civile*). Application de l'article 1149 du Code civil aux dégradations causées à un pré par des travaux de mine (*affaire COMPAGNIE DE BLANZY contre VÉNOT*); VIII, 159.

— 7 avril 1868 (*chambre des requêtes*). Mode d'évaluation du chiffre de l'indemnité pour dégra-

dation d'une maison (*affaire SAUZÉAS contre COMPAGNIE DES MINES DE BEAUBRUN*); VIII, 138.

ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION, du 8 juin 1869 (*chambre des requêtes*). Indemnité due pour tarissement de puits par des travaux de mine (*affaires COMPAGNIE HOULLÈRE DE BESSÈGES contre THOMAS et COMPAGNIE DES MINES DE SAINT-JEAN-DU-PIN contre CHAMBOREDON*); VIII, 138.

— 15 novembre 1869 (*chambre civile*). Occupation partielle de propriété; refus d'indemnité pour moins-value de la partie non occupée (*affaire DE LÉPINERAYS contre BALLY*); VIII, 134.

— 30 mai 1872 (*belge*). Responsabilité d'un exploitant de mines en cas de dommage causé par ses travaux à des sources voisines ou non desdits travaux (*affaire SOCIÉTÉ DU GRAND BORDIA contre DELBOS*); VIII, 292.

— 12 août 1872 (*chambre des requêtes*). Non-responsabilité d'un exploitant de mines en cas de dommage causé par ses travaux à des sources voisines (*affaire MAURIN contre SOCIÉTÉ DES FORGES ET FONDERIES D'ALAIS*); VIII, 139.

— 5 juin 1874 (*chambre criminelle*). Conséquences de la loi du 9 mai 1866 par rapport aux usines énumérées dans l'article 73, aujourd'hui abrogé, de la loi de 1810 (*affaire MAYENCE*); VII, 350.

— 24 novembre 1874 (*chambre des requêtes*). Réglementation, exceptionnellement édictée par l'administration, d'un prix de vente de la houille (*affaire MÉJASSON contre COMPAGNIE DE ROCHE-LA-MOILLÈRE ET FIRMINY*); V, 316.

ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION, du 14 juillet 1875 (*chambre civile*). Occupation partielle d'une propriété; indemnité pour troubles dans la jouissance de la partie non occupée (*affaire DE LÉPINERAYS contre BALLY*); VIII, 146.

— 10 février 1876 (*chambre criminelle*). Travaux entrepris par un propriétaire dans l'intérieur du périmètre de protection d'une source d'eau minérale (*affaire MILLET*); VI, 245.

— 15 mai 1877 (*chambre des requêtes*). Carrière souterraine; exploitants successifs; responsabilité de dommages causés à la propriété superficielle (*affaire ROY contre VALLÉE ET AUTRES*); VI, 298.

— 11 juin 1877 (*chambre des requêtes*). Caractère juridique de la redevance tréfoncière des mines (*affaire SAUZÉA contre COMPAGNIE DES MINES DE MONTIEUX*); VI, 301.

— 7 août 1877 (*chambre civile*). Convention particulière conclue entre le propriétaire du sol et le concessionnaire d'une mine de houille au sujet de la redevance tréfoncière (*affaire HÉRITIERS PRAIRE contre COMPAGNIE DES HOULLÈRES DE SAINT-ÉTIENNE*); VII, 220.

— 26 novembre 1877 (*chambre des requêtes*). Absence de responsabilité d'un exploitant de mine pour un accident dû à une cause fortuite (*affaire V<sup>re</sup> BLOT contre COMPAGNIE DES MINES DE LAYON ET LOIRE*); X, 373.

— 26 juillet 1878 (*chambre criminelle*). Défaut de déclaration à la mairie d'un accident de car-

rière (*affaire* CLÉMENT RATON); VIII, 342.

ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION, du 18 février 1879 (*chambre civile*). Droits de mutation sur le prix d'achat de terrains occupés pour les besoins de l'exploitation d'une mine (*affaire* COMPAGNIE DES MINES D'ANZIN contre L'ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT); X, 255.

— 3 mars 1879 (*chambre des requêtes*). Découverte de mines; cession de droits d'invention (*affaire* DEGEILH contre DE GELOËS); VIII, 317.

— 22 avril 1879 (*chambre civile*). Travaux de réparation prescrits pour dommages causés à la superficie par l'exploitation d'une mine (*affaire* MAGNAN ET CONSORTS contre COMPAGNIE DES MINES DE SAINT-JEAN-DU-PIN); X, 250.

— 18 juin 1879 (*chambre civile*). Dommages causés à des propriétés bâties par les travaux d'une mine; occupation de terrains pour remblais; suppression d'un étang nuisible aux travaux de

la mine; conventions privées (*affaire* AVRIL contre SCHNEIDER); IX, 64.

ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION, du 20 août 1879 (*chambre civile*). Responsabilité de l'auteur d'un accident, nonobstant une certaine imprudence de la victime (*affaire* de SOCIÉTÉ DES TRAMWAYS DU DÉPARTEMENT DU NORD); X, 373.

— 11 février 1880 (*chambre des requêtes*). Effet de la concession d'une mine par rapport à une convention entre le propriétaire du sol et l'inventeur de ladite mine (*affaire* DE CANDÉ ET DE PONTBRIANT contre GARNIER ET C<sup>ie</sup>); IX, 108.

— 9 mars 1880 (*chambre civile*). Responsabilité du concessionnaire au sujet d'un accident de mine; question de fait (*affaire* BOUDAREL contre COMPAGNIE DES MINES DE LA CHAZOTTE); IX, 404.

— 12 mars 1880 (*chambre criminelle*). Travaux de recherche entrepris sans autorisation par un propriétaire du sol à l'intérieur du périmètre de protection d'une source d'eau minérale (*affaire* Du Bois); IX, 380.

## QUATORZIÈME SECTION

### ARRÊTS DE COURS D'APPEL.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL de Savoie, du 13 janvier 1851. Droits de l'État, en tant que propriétaire de l'établissement thermal

d'Aix-les-Bains, pour la conservation et l'aménagement des sources d'eaux minérales alimentant cet établissement (*affaire* DAMES CHEVALLAY ET MOLLARD contre LE DOMAINE ROYAL); X, 46.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL de Nîmes, du 10 février 1857. Indemnité due pour une dépréciation générale de propriété résultant du voisinage des travaux d'une mine (*affaire* DARDALHON contre MINES DE VIALAS); VIII, 108.

— 28 juillet 1860. Lyon. Juridiction compétente pour statuer sur une action en indemnité d'un concessionnaire de mine par suite de l'investissement créée dans l'intérêt d'un chemin de fer (*affaire* COMPAGNIE DE COMBES ET D'EGARANDE contre COMPAGNIE DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE); X, 416.

— 16 janvier 1861. Nîmes. Responsabilité des concessionnaires de mines dont les travaux ont causé des dommages à la propriété superficielle (*affaire* BONNAL contre COMPAGNIE DES FORGES D'ALAIS); VIII, 129.

— 13 janvier 1863. Douai. Application de l'article 1382 du code civil aux dommages causés à la surface par les travaux souterrains des mines (*affaire* COMPAGNIE DES MINES D'ANZIN contre LARAMEZ); VIII, 129.

— 9 août 1866. Lyon. Mode d'évaluation du chiffre de l'indemnité pour dégradation d'une maison (*affaire* SAUZÉAS contre COMPAGNIE DES MINES DE BEAUBRUN); VIII, 136.

— 10 janvier 1867. Liège. Irresponsabilité d'un concession-

naire de mines détournant une source par des travaux (*affaire* FARCY contre DELHALLE); VIII, 289.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL de Nîmes, du 23 février 1867. Maison bâtie sur un terrain lézardé et nonobstant avertissement du concessionnaire de la mine (*affaire* ROMAJOON contre CONCESSIONNAIRE DE ROBIAC ET MEYRANES); VIII, 135.

— 17 mai 1867. Poitiers. Occupation partielle de propriété; refus d'indemnité pour moins-value de la partie non occupée (*affaire* DE LÉPINERAYS contre BALLY); VIII, 133.

— 19 janvier 1869. Montpellier. Juridiction compétente en matière de délimitation de la partie concédée d'un gîte de minerai de fer (*affaire* SOCIÉTÉ DE RIA contre MARIE); IX, 49.

— 24 novembre 1871. Douai. Caisse de secours d'une compagnie houillère; veuve et enfants d'un ouvrier mineur tué par accident (*affaire* QUIQUEMPOIS contre CAISSE DE SECOURS DES MINES D'ANICHE); V, 193.

— 3 juillet 1873. Lyon. Réglementation, exceptionnellement édictée par l'administration, d'un prix de vente de la houille (*affaire* MÉJASSON contre COMPAGNIE DE ROCHE-LA MOLLIÈRE ET FIRMINY); V, 315.

— 18 août 1873. Poitiers. Occupation partielle d'une propriété; indemnité pour troubles dans la jouissance de la partie non occupée (*affaire* DE LÉPINERAYS contre BALLY); VIII, 144.

— 2 juillet 1874. Dijon. Indemnité due pour inondation